



RASSEMBLEMENT POUR PROTÉGER LES PATRIMOINES ET LES PAYSAGES

« LES PAYSAGES DU TARDENOIS NE SONT PAS A VENDRE »

Coulonges-Cohan 5 mai 2025

Les promoteurs éoliens et solaires qui veulent s'implanter dans le TARDENOIS n'ont pas baissé les bras malgré vos actions depuis plus de 3 ans.

A la suite du jugement du Tribunal administratif d'AMIENS du 6 janvier 2025, NEOEN a écrit récemment à la Mairie de COULONGES pour installer son mât de mesure.

EUROPEAN ENERGY veut artificialiser 411 hectares dans le Tardenois et sacrifier nos paysages avec l'implantation de PARCS SOLAIRES PLEIN CHAMP.

D'autres promoteurs éoliens et solaires auront ainsi la possibilité de se brancher sur la ligne privée d'EUROPEAN ENERGY.

Face à cette **DEFERLANTE**, montrons notre **REFUS**

Des énergies éoliennes et solaires, intermittentes, inutiles, chères **qui font exploser nos factures d'électricité et détruisent nos patrimoines culturel, historique, naturel et mémoriel.**

En PARTICIPANT MASSIVEMENT le lundi 5 mai à 16h00 à une marche pacifique vers le centre de COULONGES-COHAN depuis le hameau de VILLOME et la commune de COHAN.

Ces marches se dérouleront la veille du **DEBAT AU SENAT SUR LA PROGRAMMATION ENERGETIQUE**, exprimant ainsi l'intérêt des territoires ruraux à un devenir énergétique français, juste et équilibré pour les ménages et les entreprises et plus économique pour le budget de l'Etat.

A 17h00, **une conférence de presse** se tiendra sur la place JAUNIERE de COULONGES-COHAN.

A 18h00, une **présentation des contributions aux enquêtes publiques de COULONGES-COHAN et GOUSSANCOURT et des échanges sur les anomalies identifiées dans le rapport du Commissaire enquêteur publié (le 4 avril)** se feront devant le préau de l'Ecole primaire.

Afin de préparer l'organisation des marches, merci de confirmer par sms ou mail votre participation avec **Nom/Prénom/Code Postal /Commune/Tel et Mail en vous adressant à :**

Jean-Raoul TAUZIN (06 49 33 58 16) jrtauzin@gmail.com et debatenergieaisne@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique